

**DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention basket-ball****Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE  
BASKETBALL - FFBB  
BRIANT Virginie  
vbriant@ffbb.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Dossier  
Tests  
Entretien**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Conditions d'accès :**

Non renseigné

**Prérequis pédagogiques :**

La personne doit - justifier de l'une des trois expériences d'encadrement pendant trois saisons sportives minimum, suivantes : 1° Expérience en responsabilité d'entraîneur principal déclaré sur une ou plusieurs équipes évoluant en championnat de France, jeunes ou senior ou dans des équipes de niveau similaire en championnat étranger ; 2° Ou expérience en responsabilité d'entraîneur principal déclaré sur une ou plusieurs équipes du championnat pré-national sénior ; 3° Ou expérience d'entraîneur assistant d'une équipe engagée dans le championnat de France U18 de la Fédération française de basket-ball - attester d'une pratique minimum de trois saisons sportives au sein d'une équipe de basket-ball évoluant en compétition ; - être capable d'effectuer une analyse technique et tactique d'une séquence vidéo de match relative à une compétition de basket-ball choisie parmi les championnats suivants: " nationale masculine 2 " ; " Ligue Féminine 2 " et " U18 France

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

- concevoir une programmation et des séances en vue de l'accès au perfectionnement sportif en basket-ball ; - conduire des cycles d'entraînement et de perfectionnement individuels et collectifs à finalité compétitive ; - gérer l'équipe lors des compétitions - coordonner des équipes, y compris bénévole et professionnelle - coordonner la mise en oeuvre d'un projet de perfectionnement sportif - conduire des actions de formation de cadres, dont le tutorat

**Contenu et modalités d'organisation**

DE-JEPS UC 1 : être capable de concevoir un projet d'action. UC 2 : être capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action. UC 3 : être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en basket-ball. UC 4 : être capable d'encadrer le basket-ball en sécurité DEFB ? Projet de jeu ? Démonstration commentée ? Analyse de l'activité ? Arbitrage et code de jeu

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte****Validation(s) Visée(s)****DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention basket-ball - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)****MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?****Suite de parcours****Non renseigné****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00314232	du 20/06/2022 au 20/06/2023	Limoges (87)	FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL - FFBB		Non éligible	

00348588

du 12/06/2023 au  
07/06/2024

Limoges (87)

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL -  
FFBB

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC